



Agrément: E210450060

Programme détaillé de la formation préparatoire à la catégorie B et B78 (Boîte à embrayage automatique) du permis de conduire

A. Public visé, prérequis et objectifs

Vous allez apprendre à manipuler une automobile, à circuler dans différentes configurations et à en connaître les risques et les limites. Cela demande de la motivation et de la persévérance.

La formation à la conduite d'une voiture à se déroule en deux phases :

- une partie **théorique** avec des cours de sécurité routière ainsi que des cours de code.
- une partie **pratique** d'une durée minimum de 20h en boîte de vitesse manuelle (BVM) ou de 13 h en boîte de vitesse automatique (BVA).

L'auto-école du Pâtis dispense cette formation pour un coût de **1390€** (comprenant les 20h minimales obligatoires) en BVM et de **1060€** (comprenant les 13h minimales obligatoires) en BVA.

Avant la formation pratique, une **évaluation de départ** sera effectuée afin de pouvoir établir votre profil et d'orienter votre formation pratique. Elle permet une estimation du nombre d'heures de formation pratique qui sera affinée en fonction de votre progression.

L'auto-école s'engage contractuellement à vous présenter à l'**examen de conduite** avec un enseignant de la conduite diplômé d'état **lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé**. L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire est évaluée par un expert : l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière. Cette épreuve dure **32 minutes** et a pour but de vérifier si vous êtes capable de conduire seul sans mettre en danger votre sécurité et celle des autres.

B. Formation théorique

Immédiatement après son inscription, l'élève reçoit un livre de code ainsi que des identifiants et des liens lui permettant de télécharger les deux applications utilisées pour la formation théorique au sein de l'auto-école :

- **IciCode B** pour la formation à distance accessible sur tout support multimédia :
https://www.icicode.fr/vues/acces_eleve/login.php
- **Mobipermis** pour la formation en présentiel accessible sur smartphone :
<https://planetepermis.com/theorie/187-mobipermis.html>

L'assiduité et les résultats de l'élève peuvent être vérifiés et suivis via le logiciel de gestion (**Rapido**) et le site **IciOffice**.

La formation portant sur des questions d'entraînement au code pourra être suivie collectivement dans les locaux de l'école de conduite tous les mercredis de 14h30 à 18h30, les jeudis et vendredis de 14h30 à 17h30 et les samedis 10h30 à 14h30. Les cours sont diffusés sur un écran via un vidéo projecteur à l'aide d'une boîte Planète Permis, et chaque élève, équipé de son application **MobiPermis**, utilise son smartphone comme boîtier de réponse. Le code Wifi de l'école de conduite est mis à disposition des élèves afin qu'ils puissent avoir une connexion internet. Ces **séances de code** sont gérées par la personne en charge des relations avec les élèves via un ordinateur connecté au site **IciOffice** qui permet de piloter les séances. Un lien internet est fourni pour approfondir la formation de code à domicile (**IciCode B**).

Les **cours de code** (accessibles sur réservation) sont dispensés par un enseignant titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité les mardis de 10h à 12h et les vendredis de 16h30 à 18h30.

Les questions d'entraînement aborderont tous les thèmes relatifs à la conduite et notamment à la sécurité routière dont la liste est la suivante :

- **Les dispositions légales** en matière de circulation routière (L) : Ce thème traite de la signalisation, règles de signalisation, de la vitesse, du positionnement sur la chaussée, de l'arrêt et du stationnement, du croisement et du dépassement.
- **Le conducteur** (C): Ce thème traite de la vigilance à l'égard des autres usagers, de la perception, évaluation des distances de sécurité, des déficiences du conducteur et des risques sur la conduite, et notamment de la conduite sous l'emprise de l'alcool et/ou stupéfiants, fatigue, baisse de vigilance, de l'influence des distracteurs (téléphone) et de la vitesse.
- **La route** (R): ce thème décrit des situations de conduite particulièrement difficiles et propose des stratégies pour y faire face.
- **Les autres usagers** (U): Ce thème traite des usagers vulnérables, piéton, motos ; véhicules lourds, transports en commun, véhicules d'intérêt général.
- **La réglementation générale et divers** (D): Ce thème traite des documents administratifs liés à l'utilisation du véhicule, du permis à points, des principales infractions et sanctions, du transport de passagers et du chargement.
- **Les premiers secours** (A): ce thème traite des premiers secours en général (porter secours, utilisation d'un défibrillateur,...).
- **Les précautions** nécessaires en quittant le véhicule (P) : Ce thème traite des précautions et vérifications de sécurité en prenant et quittant le véhicule et de l'importance de la position de conduite sur l'efficacité de la conduite et la sécurité.
- **Les éléments mécaniques** et les équipements autres éléments liés à la sécurité (M): Ce thème traite de l'entretien du véhicule, des éléments de sécurité et de dépannage élémentaires, des commandes, accessoires et témoins, et des pneumatiques.
- **La sécurité** du passager et du véhicule (S): Ce thème traite de l'installation sécurisée des enfants et des passagers adultes, ainsi que des équipements de sécurité du véhicule (ABS, ESP, AFU,...)
- **L'utilisation du véhicule et respect de l'environnement** (E): Ce thème traite de la pratique de l'éco-mobilité, et de l'éco-conduite pour limiter l'impact sur l'environnement et limiter les risques d'accidents.

C. Formation pratique

La formation pratique à la conduite pourra être réalisée en départ de l'auto-école ou de différents endroits (lycées alentours, domicile proche, lieu de travail proche...) . Les Leçons de conduite sont dispensées les mardis, mercredi, jeudis et vendredis de 9h à 19h, et les samedis de 8h à 16h.

Les leçons de conduite se font toujours en présence de nos enseignants (pas de simulateur) soit sur une Toyota Yaris pour les cours en boîte automatique soit sur une Peugeot 208 pour les cours en boîte manuelle.

Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler : sur un parking, en ville ; en rase campagne ; sur voie rapide ou encore de nuit (leçons prises en hiver) afin de pouvoir valider les quatre compétences du Référentiel pour l'Éducation à une Mobilité Citoyenne (REMC) :

- **Compétence 1 : Maîtriser** le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul :
 - Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures.
 - Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir.
 - Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire.
 - Démarrer et s'arrêter.
 - Doser l'accélération et le freinage à diverses allures

- Utiliser la boîte de vitesses.
 - Diriger la voiture en avant, en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire.
 - Regarder autour de soi et avertir.
 - Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.
- **Compétence 2 : Appréhender** la route et circuler dans des conditions normales :
- Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte.
 - Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.
 - Adapter l'allure aux situations
 - Tourner à droite et à gauche en agglomération.
 - Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.
 - Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.
 - S'arrêter et stationner en épi, en bataille, et en créneau.
- **Compétence 3 : Circuler** dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers :
- Évaluer et maintenir les distances de sécurité.
 - Croiser, dépasser, être dépassé.
 - Passer des virages et conduire en déclivité.
 - Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie
 - S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.
 - Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.
 - Connaître les règles relatives à la circulation inter-file des motocyclettes. Savoir en tenir compte.
 - Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.
 - Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts, etc...
- **Compétence 4 : Pratiquer** une conduite autonome, sûre et économique.
- Suivre un itinéraire de manière autonome.
 - Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.
 - Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer.
 - Connaître les comportements à adopter en cas d'accident: PROTÉGER, ALERTER, SECOURIR.
 - Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation).
 - Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence.
 - Pratiquer l'éco conduite.

Le candidat est suivi personnellement grâce à sa fiche de suivi dématérialisée reliée directement à son smartphone via l'application **Livret Drive** disponible sur son **ENPC Center** qu'il télécharge dès son inscription : <https://livret.ediser.com/#/login>

L'élève peut alors accéder à tout moment à son bilan, faire ses auto-évaluations et même préparer ses futures leçons grâce à **Prépaconduite**, l'application de la théorie de la conduite ajoutée au livret numérique. Il est ainsi davantage investi dans son apprentissage et se sent vraiment accompagné du début jusqu'à la fin.



100% COMPATIBLE
PC - TABLETTE - SMARTPHONE



L'ENTRAÎNEMENT À L'EXAMEN DU CODE DE LA ROUTE AVEC PLANÈTE PERMIS



Un contenu conforme à la nouvelle Épreuve Théorique Générale (ETG)

LA RÉUSSITE AU
CODE DE LA ROUTE
AVEC PLANÈTE PERMIS
PLUS DE 130 SÉRIES
MISES À JOUR RÉGULIÈRES CONFORMES

CONNEXION

Identifiant

Mot de Passe

Mémoriser mes identifiants

Se connecter

[Mot de passe oublié ?](#)

[IciCode ancienne version](#)

5 QUESTIONS!
GRATUITES!



J'essaye

e.pack⁺
pratique





PROGRAMME DE FORMATION

REMC

Référentiel pour l'Éducation à une Mobilité Citoyenne

B - AAC - CS

Auto-école
 Numéro d'agrément
 Responsable pédagogique

COMPÉTENCE 1	COMPÉTENCE 2	COMPÉTENCE 3	COMPÉTENCE 4
<p>MAÎTRISER LE MANIÈMENT DU VÉHICULE DANS UN TRAFIC FAIBLE OU NUL</p> <ul style="list-style-type: none"> A Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures. B Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir. C Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire. D Démarrer et s'arrêter. E Doser l'accélération et le freinage à diverses allures. F Utiliser la boîte de vitesses. G Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire. H Regarder autour de soi et avertir. I Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité. 	<p>APPRÉHENDER LA ROUTE ET CIRCULER DANS DES CONDITIONS NORMALES</p> <ul style="list-style-type: none"> A Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte. B Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation. C Adapter l'allure aux situations. D Tourner à droite et à gauche en agglomération. E Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité. F Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire. G S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau. 	<p>CIRCULER DANS DES CONDITIONS DIFFICILES ET PARTAGER LA ROUTE AVEC LES AUTRES USAGERS</p> <ul style="list-style-type: none"> A Évaluer et maintenir les distances de sécurité. B Croiser, dépasser, être dépassé. C Passer des virages et conduire en dénivelé. D Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie. E S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide. F Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense. G Connaître les règles relatives à la circulation inter-files des motocyclistes. Savoir en tenir compte. H Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites. I Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts, etc. 	<p>PRATIQUER UNE CONDUITE AUTONOME SÛRE ET ÉCONOMIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> A Suivre un itinéraire de manière autonome. B Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie. C Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer. D Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir. E Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation). F Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence. G Pratiquer l'écoconduite.

Arrêtés du 29 juillet 2013 / 19 janvier 2016

PLANÈTE PERMIS